



Villeurbanne, le 28 Mai 2024

Monsieur le Président de l'UCBL,

Objet : Préavis de grève

Conformément aux dispositions des articles L521-2 et 521-6 du code du travail, la CGT FERC Sup Lyon 1 dépose un préavis de grève pour la période du 04 juin au 26 juillet 2024 pour les motifs suivants :

- retrait du projet EPE ;
- absence de consultation des personnels.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels UCBL quels que soient leurs statuts. Il doit leur permettre de mener à bien toute action revendicative pour ces motifs.

Recevez, Monsieur le Président de l'UCBL, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la CGT FERC Sup Lyon 1, ses secrétaires
Pierre POINTET et Pierre BENETEAU

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pointet'.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Beneteau'.